



Syndicat National des Personnels Techniques, Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Ministères de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation - Logement - Transports - Ruralité - Ville
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

SNPTAS CGT - Plot I - 30 Passage de l'Arche - 92055 LA DEFENSE Cedex - Mail : snpas.free-cgt.syndicats@developpement-durable.gouv.fr

Compte-rendu CGT de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (FSSSCT) du 2 juillet 2026 :

Représentants du personnel CGT : Ghyslaine LUCAS, Clémentine RAVEREAU

Ordre du jour :

La CGT avait demandé une FSSSCT spéciale canicule qui a été refusée. Le direction a préféré prioriser certains sujets (dont celui de la canicule), mais nous n'avons donc pas pu évoquer :

- la note d'organisation santé, sécurité au travail (pour avis),
- le rapport contradictoire de la visite du site de la rue Dufay du 16/12/2025,
- le bilan garanties minimales 2025,
- les suites à donner sur les actions.

Ces points ont été reportés à la FSSSCT de novembre, et s'ajouteront à un ordre du jour probablement très dense lui aussi. **La CGT demande une FSSSCT supplémentaire par an, pour avoir le temps d'échanger réellement sur tous les sujets.**

1°) Déclaration liminaire CGT (transmise par mail le 03/07/2026)

Demande de la CGT pour faire face aux canicules successives et envisager celles à venir :

- stores
- identifier les lieux, bureaux etc... les plus frais
- organisation par l'administration de l'aération des locaux le matin
- ASA canicule
- possibilité de télétravailler dans un endroit autre que ceux déclarés
- 1 ventilateur/agent

2°) Retour sur les conditions de travail pendant les deux épisodes caniculaires

Constat partagé :

Rouen → Manque de ventilation à la cité administrative

Alençon → système qui ne fonctionne pas non plus

Caen → la climatisation marche dans certains bureaux (prévenir quand les collègues peuvent utiliser les bureaux avec un petit panneau sur leur porte)

Intervention prévue le 1/7/26 qui a permis de réactiver la clim de 2 ailes sur 3 (la 3ème, la plus dense, demanderait des travaux plus lourds → en attente du rapport).

La direction fléchera les bureaux vides climatisés des services hébergés dans les locaux de la DREAL.

RETEX de l'administration sur la dernière canicule : 130 à 170 personnes en télétravail.

Adaptation des fiches réflexes :

Le direction nous a présenté les adaptations qu'elle a prévue dans les fiches réflexes canicule :

- élargissement de la période des actions de sensibilisation qui s'adapte aux déclenchements des vigilances météo france,
- ajout d'un encart spécifique au B2HPC à la demande du bureau → autorisation dans certains cas d'aller sur le terrain.

La direction a commandé 100 ventilateurs pour les sites non climatisés. Nous attendons avec impatience leur arrivée.

La direction s'engage également à anticiper les aménagements de poste pour les personnes en situation de fragilité. Elle nous assure une vigilance supplémentaire mais ne promet rien de concret.

Identification des espaces de fraîcheur :

Depuis la dernière présentation des fiches réflexe aux OS, la direction a ajouté des annexes, notamment une page pour lister par site, les espaces de fraîcheur identifiés, où nous pouvons nous réfugier en cas de très fortes chaleurs.

Le constat est saisissant : tous les sites n'en disposent pas, et surtout, la capacité d'accueil n'est pas du tout suffisante : à Evreux, la salle citée peut accueillir 7 personnes au maximum et n'est pas réservée aux agents DREAL.

La CGT estime que ce genre de question doit être traité à l'échelle des bâtiments, et pas des administrations chacune de leur côté.

La direction tente de rassurer tout le monde, en indiquant qu'elle a permis très rapidement du télétravail, puis du télétravail exceptionnel, comme si cela réglait la question des conditions dans les locaux.

La CGT a insisté sur l'inéquité de cette mesure seule : de nombreux agents n'ont pas « d'espaces de fraîcheur » chez eux, et doivent malgré tout fournir un travail dont la charge n'a pas réellement diminuée.

Droit de retrait ? → pas de réponse !

3°) Points pour avis

- Mise à jour du règlement intérieur EPI : **approuvé**

La CGT alerte sur le manque d'EPI, notamment au SMI, d'agents appartenant à l'unité de travail « tertiaire terrain », sous prétexte d'une utilisation trop rare qui ne justifierait pas la dépense. Elle rappelle que l'employeur doit fournir des EPI pour les visites terrains, et qu'il n'est pas envisageable que les agents continuent de se prêter leurs vestes, voire leurs chaussures de sécurité.

La CGT est favorable à ce règlement mais demande sa réelle application, avec une vérification par le conseiller de prévention du tableau GRIST que devront mettre à jour les correspondants EPI, pour que les comportements soient harmonisés entre les services.

- Mise à jour du DUERP pour les unités de travail des contrôleurs des transports terrestres et des hydromètres : **approuvé**

La CGT se réjouit du travail mené sur les deux unités de travail, en lien avec les agents concernés. La CGT sera particulièrement attentive à la mise en application rapide des mesures de préventions identifiées durant ce travail, et demande à ce qu'une attention soit portée à l'intégration de mesures sur la chaleur dans toutes les unités de travail.

4°) Retour à chaud de la visite de la cité administrative de Rouen

Dans le cadre de nos prérogatives nous visitons et rencontrons les différents sites de la DREAL Normandie. Lors de cette visite plusieurs agents nous ont fait part de difficultés, dont plusieurs liées à l'open space :

- plateaux trop décroissés
- bruits ambiants propice à la déconcentration et au stress
- dépersonnalisation de leur espace (pas de nom sur les bureaux par exemple)
- chaleur intense l'été et froid en période hivernale
- issue de secours de l'aile 7A accessible seulement si présence de 2 agents qui sont seuls à avoir le code permettant d'ouvrir l'accès au toit terrasse
- manque de salles de réunions (particulièrement des grandes)
- salle de convivialité du 7ème trop petite
- portes très lourdes
- agents isolés pour le courrier et les archives

5°) Point sur les projets immobiliers

Concernant le déménagements des agents de la rue Dufay (UDRD et B2HPC), l'option retenue semble être celle d'une intégration à la cité administrative de Rouen.

La CGT a fait part à la direction de son inquiétude quant à l'arrivée de nos collègues de

la rue Dufay à la cité :

- Les besoins et spécificités métiers seront-ils pris en compte ? Cela n'a pas été le cas lors de la rénovation cité !
- Cette arrivée va densifier les locaux, avec un nombre d'agents par bureau trop important (et pour le moment pas de concertation des agents cité)

La direction a indiqué qu'elle reviendrait vers les agents de la cité à l'automne, avec un macrozoning (quels services où ?). Il sera ensuite temps de réfléchir au microzoning (agencement des bureaux) en concertation avec les agents.

La CGT rappelle que les agents veulent être impliqués dans l'aménagement de leurs espaces de travail, et pas seulement consultés une fois les arbitrages faits !

De plus, elle demande à la direction si elle envisage de densifier également son aile (6A), dans laquelle on trouve 4 bureaux individuels très spacieux ?

La CGT estime que la densification devrait commencer par là. Que l'exemplarité est un prérequis pour envisager l'acceptation de ces mesures.